

MARNAY

A R R E T E

Objet : Interdiction de circulation le Dimanche 25 janvier 2026 rue Georges Gabiot
Trail la Marnaysienne

Le Maire de la Commune de Marnay ;

Vu le code général des collectivités territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,
Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1, R110-2, R 411-5, R 411-8, R
411-18 et R 411-25 à R411-28 ;
Vu l'organisation du trail « la Marnaysienne » par l'amicale des pompiers ;

Considérant qu'il y a lieu pour la bonne organisation de la manifestation du Dimanche 25 janvier 2026 et pour la sécurité des usagers des voies à proximité, de réglementer la circulation à l'occasion de cette manifestation,
Considérant l'intérêt général,

A R R E T E

Article 1 : A l'occasion du trail « la Marnaysienne » organisé par l'amicale des pompiers, la circulation sera interdite **Rue Georges Gabiot le dimanche 25 janvier de 7 h à 14 heures**.

Article 2 : L'association l'amicale des pompiers est chargée de la pose du matériel de sécurité et de la signalétique correspondante.

Article 3 : Monsieur le Maire de Marnay et Monsieur le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie, le 12 janvier 2026

Le Maire,
Vincent BALLOT

